

(Pour validation par l'équipe pédagogique)

Le stage est soumis à une logique pédagogique, il doit correspondre à un projet en adéquation avec la formation suivie. L'équipe pédagogique pourra vous demander de revoir certains points de votre projet avant de le valider, elle pourra, le cas échéant, refuser la validation de votre projet, si elle considère que les conditions ne sont pas réunies au regard de la spécificité du diplôme.

Le présent projet doit être remis pour validation et signature à votre responsable pédagogique (Joanne André – M2 PPCP) à l'adresse suivante : projetstage-m2pcpp@psychologie.parisdescartes.fr

<u>Attention</u>: l'ensemble des informations saisies dans ce document vous seront indispensables lors de la saisie de votre convention dans PStage, une fois votre projet validé.

Ce document comprend 3 parties :

- 1ère partie à compléter par l'étudiant
- 2ème partie à compléter par le tuteur de stage
- 3<sup>ème</sup> partie à compléter par <u>le responsable pédagogique</u>

C'est une fois ce document validé que la convention peut être créée.

En complétant ce document, l'étudiant, le tuteur de stage et le responsable pédagogique s'engagent à respecter les éléments décrits ci-dessous.

### **Présentation**

Les stages occupent une place essentielle dans la formation des étudiants en psychologie clinique et en psychopathologie. Ainsi, les psychologues praticiens-référents sont des partenaires fondamentaux dans le cursus universitaire des futurs psychologues, aux côtés des enseignants.

Le document présent a pour objectif de préciser le projet pédagogique des stages et les engagements de chacun des trois partenaires (psychologues praticiens référents – étudiants – enseignants chercheurs) impliqués dans cette activité.

Pour valider le Master, l'étudiant doit au minimum avoir réalisé deux stages. L'un en Master 1 (M1) de 300 heures minimum, l'autre en Master 2 (M2) de 500 heures minimum pouvant être réalisé en 2 stage maximum. En outre, l'étudiant doit réaliser l'un de ces stages en psychiatrie.

Les informations suivantes concernent le stage obligatoire de M2. Elles visent à préciser les engagements et les responsabilités partagés par l'Université, les étudiants et les praticiens-référents.

#### Projet pédagogique du stage de M2

Le stage de M2 est le deuxième stage obligatoire du cursus. Il a pour objectif principal d'articuler les enseignements universitaires à la pratique clinique du psychologue et de confirmer le projet professionnel de l'étudiant.

#### Cinq objectifs fondamentaux sont visés:

- 1. <u>Connaissances générales</u>: L'étudiant stagiaire-psychologue doit pouvoir prendre connaissance du cadre institutionnel y compris dans ses aspects pratiques : historique de l'institution, organisation du travail et de l'équipe, fonctionnement général et administratif, etc. ;
- 2. <u>Participation à l'institution et intégration à l'équipe</u> : L'étudiant stagiaire-psychologue doit pouvoir participer pleinement à la vie institutionnelle: réunions, synthèses, échanges, présentation de cas ou discussions d'équipe ;



(Pour validation par l'équipe pédagogique)

- 3. <u>Pratique clinique</u>: En M2, une participation active est demandée à l'étudiant stagiaire- psychologue, au moins pour une partie de son temps de présence. Au fur et à mesure de l'année, ce dernier doit pouvoir intervenir directement dans une ou plusieurs des missions assumées par le psychologue. L'étudiant stagiaire-psychologue est ainsi amené à prendre une certaine autonomie, sous la supervision essentielle du praticien-référent. Ces activités peuvent consister en :
  - a. Entretiens
  - b. Accueil et accompagnements psychologiques
  - c. Participation aux examens psychologiques
  - d. Rédaction de comptes-rendus
  - e. Co-animation d'activités cliniques de groupe
  - f. Autres types d'interventions psychologiques

Compte tenu des objectifs visés, les activités confiées à l'étudiant stagiaire-psychologue sont laissées à l'appréciation du praticien-référent psychologue.

- 4. <u>Inscription progressive dans la profession et le métier de psychologue</u> : Par son étroite collaboration avec le praticien, l'étudiant stagiaire-psychologue est amené à acquérir des compétences, à identifier les fonctions du psychologue au sein des équipes afin de confirmer son rôle professionnel en tant que futur psychologue.
- 5. <u>Rédaction d'un rapport de stage</u>: Cet écrit, sous la direction des enseignants titulaires intervenants en « Groupe d'analyse de la pratique en stage », constitue une réflexion approfondie par laquelle l'étudiant doit montrer au fil de son expérience en stage l'évolution de sa réflexion sur son rôle de futur psychologue. Cette réflexion inclut une auto-évaluation de la part du stagiaire. En fin d'année, le praticien-référent est invité à assister à la soutenance collective de ce travail. Parallèlement, dans le cadre d'un séminaire de recherche, les étudiants de M2 s'engagent dans une réflexion clinique et théorique à partir de leur stage, ce travail donne lieu à un mémoire avec soutenance individuelle en fin d'année.

L'ensemble des activités du stagiaire se déroule sous la supervision du praticien-référent. Cette supervision peut prendre des formes différentes. Il est indispensable que des temps de rencontres soient régulièrement réservés à la discussion de l'expérience du stagiaire et des situations cliniques rencontrées. L'étudiant ne peut pas avoir la responsabilité de psychothérapies.

#### **Engagements mutuels**

Pour soutenir cette démarche pédagogique, le Master inclut un enseignement spécifique nommé « Groupe d'analyse de la pratique en stage » (GAP) sous la direction d'un enseignant-chercheur référent du stage et interlocuteur privilégié du praticien-référent pour toute question concernant le déroulement du stage. En effet, l'investissement du stage est à la hauteur de ce qu'il représente pour les étudiants : <u>la préfiguration du métier de psychologue</u>. L'université soutient cette démarche à trois niveaux :

- favoriser la réflexion sur la place, la fonction et les missions d'un psychologue en institution ;
- faire des liens avec les connaissances acquises ou en cours d'acquisition ;
- réfléchir sur les situations cliniques rencontrées.

L'enseignement de GAP ne donne pas lieu à évaluation, il constitue un espace essentiel à l'élaboration de la réflexion attendue dans le rapport de stage, il se déroule tout au long de l'année en petits groupes et permet aux étudiants de confronter leurs expériences, de dédramatiser certaines situations, de réfléchir et d'élaborer de nouvelles stratégies. Ils bénéficient également dans le cadre du Master d'une formation spécifique à l'entretien clinique dans le cadre de TD en petits groupes.

Dans le cadre des stages de Master, l'Université, comme l'étudiant, s'engage au strict respect du code de déontologie des psychologues. Les responsables pédagogiques du Master ainsi que l'étudiant s'engagent à respecter les règles et principes de fonctionnement de l'institution qui accueille les stagiaires.

Le praticien-référent s'engage à encadrer le stagiaire dans ses activités, à superviser sa pratique et lui apporter un soutien. Il favorise l'intégration du stagiaire dans l'institution. Il donne un retour d'information constructif et critique sur les activités réalisées par le stagiaire.



(Pour validation par l'équipe pédagogique)

# 1. Partie à compléter par l'étudiant

Nom et Prénom :		Numéro étudiant :
Courriel :		Portable :
Niveau d'études : ☐ M1	□ M2	Année Universitaire :
Filière / Diplôme préparé :	Master 1 de Psycholog	gie Clinique, Psychopathologie, Psychanalyse (PCPP)
Parcours:		
Contenu de votre stage Sujet du stage : Fonctions et tâches (activit	és, missions confiées,	etc.) :
Objectifs du stage :		
Compétences à acquérir ou	u à développer :	
Vos motivations, votre pro	ijet professionnel (pou	rquoi ce stage, articulation avec votre formation, etc.):
Modalités pratiques		
Date de début du stage :	!	Date de fin du stage :
Pour les stages à temps ple	ein (35h/semaine) :	
Durée effective totale du s	tage:	
Pour les stages à temps pa	<u>rtiel</u> :	
Jours et heures de présenc	e sur le lieu de stage :	
Durée effective totale du s	tage:	
Gratification : ☐ Oui ☐ gratifié. Si oui : montant de la grati Si oui : modalités de versei Avantages :	fication :	N : Au-delà de 308 heures de présence effective, <u>votre stage doit être</u> n :
L'organisme d'accueil		
Nom de l'Organisme d'acco	ueil – Raison Sociale :	
Adresse :		
Service dans lequel vous al	llez effectuer votre sta	ge:
Lieu d'exécution de votre s	stage, si différent de l'a	adresse ci-dessus :



(Pour validation par l'équipe pédagogique)

Tuteur du stage au sein de l'organisme d'accueil  Nom et prénom du tuteur de stage :  Fonction :  Courriel : Téléphone :
<b>L'enseignant-référent</b> assurant le suivi du stage est : L'enseignant référent du stage (enseignant du GAP) est l'interlocuteur privilégié pour toute question liée au déroulement du stage.
2. Partie à compléter par le tuteur de stage
Je soussigné(e) Futur tuteur de stage au sein de l'organisme d'accueil valide ce document : □ OUI □ NON
3. <u>Partie réservée au responsable pédagogique</u>
Je soussignée  □ Valide le projet de stage présenté ci-dessus □ Ce stage correspond à un stage en psychiatrie
Date Signature du responsable pédagogique :